


RÉSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

QUE l'Assemblée nationale exige du gouvernement fédéral de reconnaître et respecter l'autonomie du Québec quant à la réglementation du cannabis sur son territoire.

COPIE CONFORME DE LA MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE LE 9 MAI 2018.

Québec, ce onzième jour de mai 2018



MICHEL BOUSAINT
Secrétaire général de l'Assemblée nationale